



St Cyprien, le 11 janvier 2024

**M. AUGIS Christophe et
Mme RAZAT Brigitte
2 rue de la Gravette
24220 ST CYPRIEN**

Service Public d'Assainissement Collectif

Affaire suivie par Mme I. FÉRAIN

Tél : 05.53.29.84.55

isabelle.ferain@ccvdfb.fr

Objet : Vente immeuble – 2 rue de la Gravette – St Cyprien - parcelle D n°1155
Informations relatives à l'assainissement

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, une visite de diagnostic a été effectuée le 9 janvier 2024, concernant le branchement au réseau d'assainissement de votre immeuble situé au « 2 rue de la Gravette » sur la commune de St Cyprien, parcelle D n°1155.

Nous avons pu constater que toutes les eaux usées de l'immeuble sont raccordées au réseau unitaire (eaux usées + eaux de pluie) dans la rue de la Gravette (voir plan ci-joint). Au rez-de-chaussée, l'évier de la cuisine et la salle de bain (1 WC, 1 lavabo, 1 baignoire), au 1^{er} étage la salle de douche (1 WC, 1 lavabo, 1 douche) et le lave-linge, au 2^{ème} étage la salle de douche (1 WC, 1 lavabo, 1 douche) ont été testés et s'écoulent tous dans le réseau unitaire (constat avec colorant dans une grille d'eau de pluie). Le lave-linge est raccordé aux canalisations d'évacuation des salles de douche (canalisations accessibles dans la cave).

Les eaux de pluie sont raccordées dans le réseau unitaire. Il faut noter qu'elles ne doivent en aucun cas se jeter dans le réseau d'assainissement collectif pour ne pas perturber le fonctionnement de la station d'épuration.

Le branchement des eaux usées de la maison au réseau d'assainissement collectif est donc considéré comme NON CONFORME car les eaux usées et les pluviales ne sont pas séparées. Cependant aucun travaux n'est demandé au propriétaire. La Communauté de Communes a prévu la réfection de ce réseau pour séparer les eaux usées des eaux de pluie dans un programme pluriannuel de travaux qui s'étale sur une dizaine d'année (2029-2030 pour la rue de la Gravette).

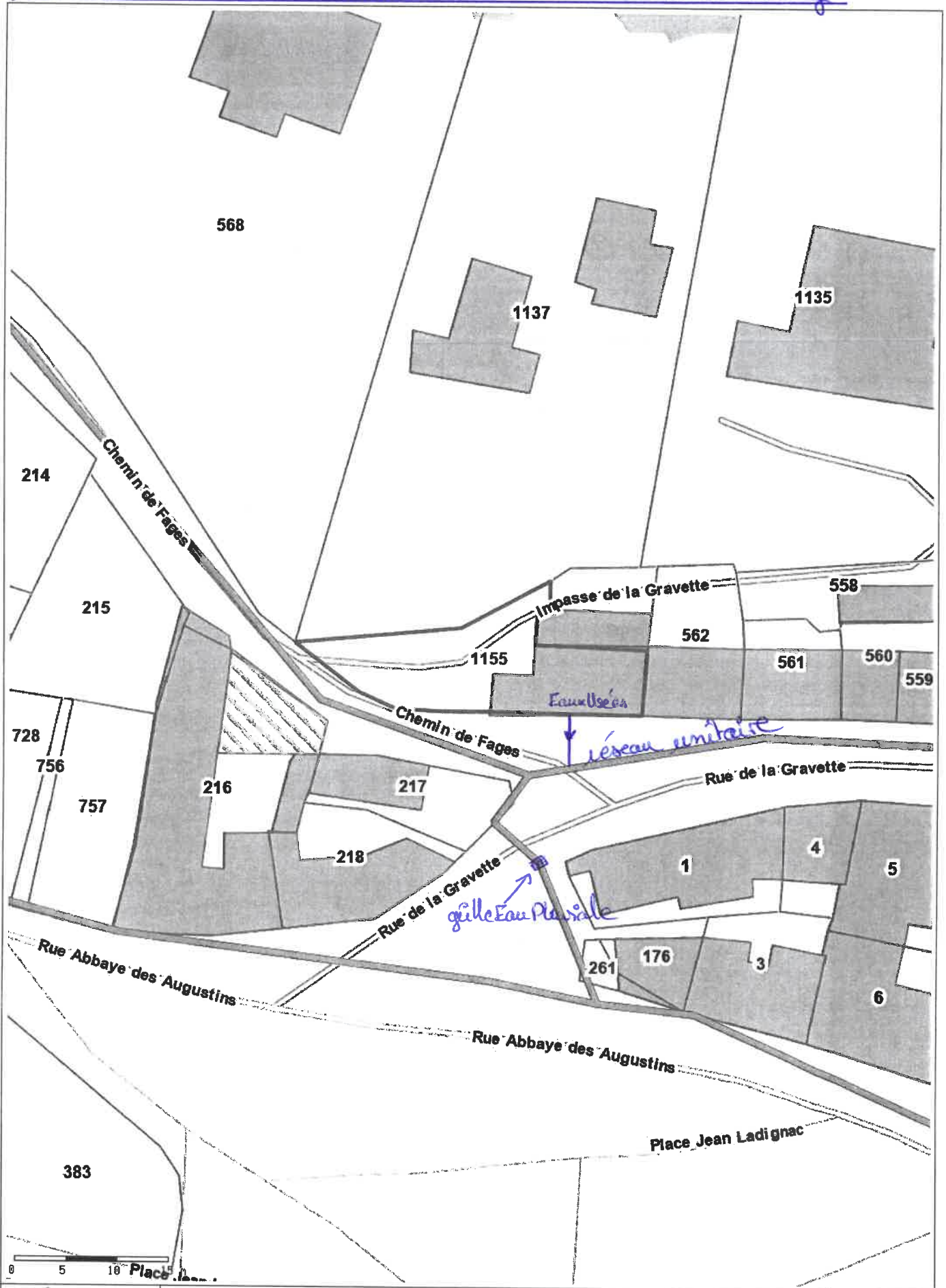
Le nouvel acquéreur pourra nous contacter ultérieurement afin de vérifier le délai prévisionnel des travaux qui seront effectués par la collectivité.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

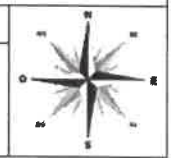


Pour le Président, Serge ORHAND
Vice-Président, Jean-Bernard LALUE

Raccordement au réseau d'assainissement collectif



Plan 1
D. AUGIS Christophe
2 rue de la Gravette
24220 ST CYPRIEN
Parcelle n° 1155
Edité le 04/01/2024 - Echelle : 1/500 - Format : A4



sources : BD TOPO (IGN, 2013), BD ALTI (IGN)